

Déclaration

Générale

colonial

Déclaration n° 256/6° L autorisant six membres de l'Assemblée Territoriale à se rendre en voyage d'information en métropole

n° 256/6° L

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 janvier 1966

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro
1 mars 1966

VISAS

Le Commission Permanentè de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somelis, Vu le décret n° b7-613 du 22 juillet 1967 portant institution d'un Conseil dé Gouvernement ét extension dEs attributiòns de l'Assemblée Territoriale en Côte Frantaisd des Somalis ; Le Conséil dé Gouvernement éntendu dans 54 Séance du 7 janvier 1966 : La Commission, Pérmannente de l'Assemblée Territorials à dopté, au Cours de sa séance du 20 janvier 1966. la délibération dônt la teneur Suit :

TEXTE INTÉGRAL

Une mission d'information, composée de six membres de l'Assemblée Territoriale désignés par la Commission permanente et dont les noms figurent en annexe à la présente délibération,se rendra en France.

Le Vice-Président de la Commission permanentede l'Assemblée territoriale,CHEHEM DAOUD CHEHEM.Le Secrétaire de là Commission permanéntede l'Assemblée territoriale,OMAR KAMIL WARSAMA.